



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

RAPPORT DE PRESENTATION

IMPRIME PAR LA MAIRIE DE TROYES

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Présenté à l'issue de la clôture de l'exercice budgétaire, le Compte administratif a pour principale fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au Budget, des réalisations effectuées au cours de ce dernier, à la fois en dépenses et en recettes. Il présente par ailleurs les résultats comptables de l'exercice.

Conformément à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), il est soumis par l'ordonnateur (maire) à l'approbation de l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, après transmission par le comptable public de son Compte de gestion, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, avec lequel il doit être conforme,

Lors de la séance où celui-ci est débattu, le Conseil municipal doit élire son président. Le maire, s'il peut assister à la discussion, doit toutefois impérativement se retirer au moment du vote. La désignation du président de séance n'a pas lieu d'intervenir au scrutin secret.

Dans son contenu, le Compte administratif présente la même architecture que le Budget primitif et est assorti, dans les communes de 3 500 habitants et plus, d'annexes obligatoires.

Par application de l'article L. 1612-13 du C.G.C.T., le Compte administratif est transmis au représentant de l'Etat dans le département au plus tard quinze jours après le délai limite fixé pour son adoption par les articles L. 1612-9 et L. 1612-12 du code précité.

Le rapport de présentation, joint au projet de délibération sur le vote du Compte administratif et au rapport technique, détaille, à l'aide des tableaux de synthèse annexés et des différents commentaires, l'état des réalisations chapitre par chapitre comparativement aux crédits votés aux différentes étapes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives).

Comme les années précédentes, la présentation du Compte administratif pour 2015 est assortie d'une analyse budgétaire et financière rétrospective couvrant la période 2010-2015. Cette étude des différents postes comptables permet d'apprécier la situation financière de la Ville de Troyes au regard de différents indicateurs ou ratios, par comparaison avec d'autres communes de la même strate, membres comme elle d'un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité professionnelle unique (F.P.U.).

A la suite de cette analyse, le Compte administratif et l'affectation des résultats 2015 sur l'exercice 2016 seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.

SOMMAIRE

I – ANALYSE BUDGETAIRE ET FINANCIERE RETROSPECTIVE 2010-2015

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT	p.5
B – SECTION D'INVESTISSEMENT	p. 12
C – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	p.14
D – ANALYSE DE LA DETTE	p.16
E – RATIOS REGLEMENTAIRES D'ANALYSE FINANCIERE	p.21

II – EXECUTION BUDGETAIRE 2015 – TABLEAUX SYNTHETIQUES COMMENTAIRES

A – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE (Tableau I)	p.24
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	
a) Dépenses de fonctionnement (Tableau II)	p.26
b) Recettes de fonctionnement (Tableau III)	p.29
C – SECTION D'INVESTISSEMENT	
a) Dépenses d'investissement (Tableau IV)	p.32
b) Recettes d'investissement (Tableau V)	p. 34
D – RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 - CONSOLIDATION AVEC LES BUDGETS ANNEXES (Tableau VI)	p.36

I – ANALYSE BUDGETAIRE ET FINANCIERE RETROSPECTIVE 2010-2015

La présentation des différents comptes administratifs est l'occasion d'établir une analyse budgétaire et financière fiable des comptes de la Collectivité à partir des crédits réellement consommés ou encaissés au cours des exercices concernés. L'étude rétrospective présentée ci-dessous s'appuie sur les principales réalisations constatées aux comptes administratifs 2010 à 2015. Elle s'attache à retracer, en les commentant, l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement, de la structure de la section d'investissement et celle des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G.). Un développement est également consacré à l'analyse de l'endettement de la Ville sur cette période. En conclusion, seront présentés les principaux indicateurs et ratios financiers « prudeniels » permettant de comparer la situation de la Ville à celle d'autres collectivités locales de strate et de régime fiscale équivalents.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A.1 – ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT - RECETTES (K€)	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution 2015/2014	Evolution 2015/2010	Moyenne 2015/2010
Impôts et taxes	44 256	45 513	48 439	43 083	42 717	42 835	0.3%	-3.2%	-0.7%
dont Contributions Directes	26 088	26 722	27 532	28 301	28 540	29 199	2.3%	11.9%	2.3%
Teom	6 221	6 402	6 567	0	0	0	so	so	s.o.
Dotations Grand Troyes	9 293	9 303	11 097	11 069	11 056	10 357	-6.3%	11.5%	2.2%
Attribution Compensation reçue	7 736	7 736	9 531	9 531	9 531	8 849	-7.2%	14.4%	2.7%
Dotation solidarité Claire reçue	1 557	1 568	1 566	1 537	1 525	1 509	-1.1%	-3.1%	-0.6%
Attribution FPIC	so	so	175	353	432	512	18.4%	192.9%	24.0%
Taxe sur l'électricité	1 029	1 090	1 126	1 194	1 149	1 130	-1.7%	9.8%	1.9%
Taxe droits de mutation	1 411	1 760	1 380	1 213	1 180	1 393	18.1%	-1.2%	-0.2%
Dotations et participations	29 160	29 589	30 601	30 891	30 188	30 177	0.0%	3.5%	0.7%
dont Dotation forfaitaire	16 520	16 291	16 233	16 135	15 511	14 017	-9.6%	-15.1%	-3.2%
Dotation aménagement	4 571	4 886	5 443	6 186	6 658	7 988	20.0%	74.8%	11.8%
Compensations fiscales	2 432	2 400	2 275	2 174	2 091	2 052	-1.9%	-15.6%	-3.3%
Fonds de péréquation divers	98	1 000	1 120	996	278	6	-97.8%	-93.8%	-42.7%
Subventions et participations (Etat, CAF, autres collectivités...)	4 140	4 308	5 148	5 130	5 359	5 362	0.1%	29.5%	5.1%
Autres produits de fct courant	7 618	7 855	7 435	7 928	8 075	8 190	1.4%	7.5%	1.5%
Produits des services (RODP...)	6 615	6 679	6 278	6 598	6 755	6 841	1.3%	3.4%	0.7%
Produits de gestion (Revenus des immeubles...)	1 003	1 176	1 156	1 330	1 321	1 349	2.1%	34.5%	6.1%
Atténuations de charges	45	22	34	40	46	35	-24.7%	-22.6%	-5.0%
Produits de fonctionnement courant	81 079	82 979	86 509	81 943	81 025	81 236	0.3%	0.2%	0.0%
Produits exceptionnels (hors produits des cessions - 775)	728	855	172	808	262	80	-69.5%	-89.0%	-35.7%
Produits de fonctionnement	81 806	83 834	86 681	82 751	81 287	81 317	0.0%	-0.6%	-0.1%

(*) Evolution et moyenne 2012-2015

Le tableau qui précède fait apparaître une évolution négative de **-0.6%** des **produits de fonctionnement entre 2010 et 2015, ces derniers étant ramenés de 81.806 millions d'euros en 2010 à 81.317 millions d'euros** à fin 2015. L'évolution moyenne sur la même période est quasi stable à **-0.1%**. Comme en 2014, la Ville a perçu un montant de recettes de fonctionnement inférieur à celui de l'année 2010, cette atonie étant confirmée par un ratio « Recettes réelles de fonctionnement / population » de la Ville inférieur de 17% à celui des villes de la moyenne de la strate en 2015 (1 324 € par habitant contre 1 554 € pour la moyenne de la strate). L'évolution globale des produits s'explique par celle des **produits des contributions directes**, assise exclusivement sur celle des **bases de fiscalité locale** (+2.2% en moyenne sur la période pour les bases de taxe d'habitation et +2.1% pour celles de la taxe foncière sur les propriétés bâties). Doit par ailleurs être prise en compte la hausse des produits issus des dotations versées par le Grand Troyes (+11.5% sur la période), à mettre en relation avec la revalorisation de l'attribution de compensation à l'issue du transfert de la compétence « Collecte » au 1^{er} janvier 2012, destinée à compenser la perte de recettes liée à la fin de la perception de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères par la Ville à compter de cette date. Cette perte de recette fiscale explique ainsi une partie de l'évolution défavorable des produits et taxes sur la période, compensée partiellement par la perception du nouveau Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.) à compter de 2012 et dont la montée en puissance est corrélative à celle des dispositifs de péréquation « horizontale » issus des différentes lois de finances. Après intégration des recettes tirées de la taxe sur l'électricité et de la taxe additionnelle aux droits de mutation, la ligne « **Impôts et taxes** », diminue de **-3.2%** sur la période, soit -0,7% en moyenne, étant ramenée de 44.256 millions d'euros en 2010 à **42.835 millions d'euros** à fin 2015.

Les **dotations et participations** perçues par la Ville, constituées principalement de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), des compensations fiscales versées par l'Etat ainsi que des subventions et participations des autres partenaires, passent de 29.160 millions d'euros à **30.177 millions d'euros**, soit **+0.7%** en moyenne annuelle entre 2010 et 2015 (contre +0.9% en moyenne entre 2009 et 2014). Cette évolution confirme l'impact de la baisse des dotations de l'Etat sur l'une des principales recettes perçue par la Ville, la dotation forfaitaire, représentant 64% du montant de la DGF, étant ramenée de 16.520 millions d'euros en 2010 à 14.07 millions d'euros en 2015. L'évolution encore favorable des dotations d'aménagement (Dotation de Solidarité Urbaine - D.S.U et Dotation Nationale de Péréquation – D.N.P. : 36% de la DGF), à mettre également en lien avec le développement de la péréquation « horizontale », amortit encore partiellement la baisse de la dotation forfaitaire. Les compensations fiscales connaissent de nouveau une baisse de -15.6%, après -10.4% entre 2009 et 2014, soit -3.3% en moyenne annuelle, ces dernières constituant une variable d'ajustement importante dans le cadre de l'objectif de réduction des déficits publics auquel doivent contribuer les collectivités locales.

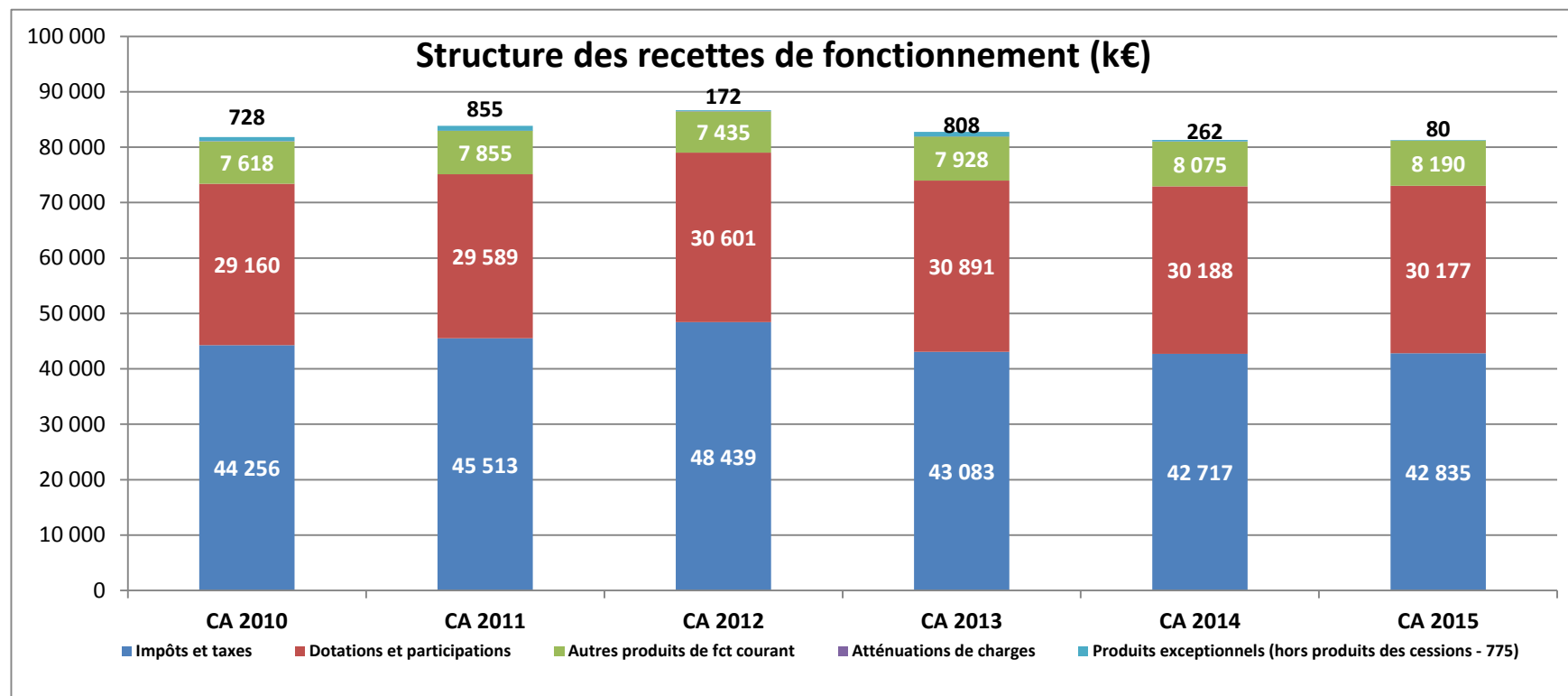
L'évolution marquée des **subventions et participations** (+28.5%) s'explique par l'inscription de la Ville dans les dispositifs contractuels mis en place par la C.A.F. de l'Aube et plus récemment par l'Etat (remboursement de contrats aidés, fonds d'amorçage pour l'application des nouveaux rythmes scolaires...). Cette évolution compense en partie le désengagement progressif observé depuis les derniers exercices des autres partenaires financiers de la Ville et s'explique aussi par les transferts de charges opérées par l'Etat (rythmes scolaires par exemple).

Les **autres produits courants** regroupent les produits des services payés par les différents usagers et ceux issus du patrimoine de la Ville. Ces produits sont en hausse de **+7.5%** sur la période, soit +1.5% en moyenne, en raison principalement de l'amélioration de la gestion des équipements ou immeubles concernés (travaux neufs et d'entretien du patrimoine loué, optimisation des taux d'occupation, gestion locative...) et des revalorisations tarifaires en découlant.

Après intégration des atténuations de charges et des produits exceptionnels (produits financiers, remboursements de sinistres...), les **produits de fonctionnement sont en diminution de -0.6% entre 2010 et 2015**, représentant une **moyenne de -0,1% par an**.

A **périmètre constant**, après retraitement des différents transferts intervenus avec le Grand Troyes notamment, la hausse moyenne annuelle constatée est de **+1.2% sur la période**, soit **+0.2% en moyenne annuelle**.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des différentes composantes des ressources de fonctionnement de la Ville sur la période 2010–2015.



A.2 – ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT - DEPENSES (K€)	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution 2015/2014	Evolution 2015/2010	Moyenne 2015/2010
Charges à caractère général	14 356	15 119	14 714	15 842	15 978	14 388	-9.9%	0.2%	0.0%
dont Energie	4 118	4 571	4 816	5 016	4 568	4 371	-4.3%	6.2%	1.2%
Maintenance des installations	2 242	2 349	2 589	2 834	3 102	3 066	-1.2%	36.7%	6.5%
Charges de personnel	42 231	42 458	41 345	42 552	43 556	44 069	1.2%	4.4%	0.9%
Personnel permanent	39 709	40 000	38 820	39 914	40 835	41 287	1.1%	4.0%	0.8%
Personnel vacataire	1 995	1 976	1 970	2 015	2 191	2 281	4.1%	14.3%	2.7%
Autres charges de personnel	527	483	556	623	530	501	-5.4%	-4.9%	-1.0%
Autres charges de gestion courante	10 073	9 349	8 459	8 967	8 876	8 160	-8.1%	-19.0%	-4.1%
dont Contribution aux EPA (*)	3 890	3 825	3 755	4 298	4 098	4 098	0.0%	5.3%	1.0%
Subventions de fonct.- pers. droit privé (*)	3 513	3 323	3 298	3 221	3 271	2 597	-20.6%	-26.1%	-5.9%
Atténuations de produits (Reversement convent. fiscalité)	2 256	2 328	6 819	180	30	1	-96.7%	-100.0%	-78.7%
Charges de fonctionnement courant	68 916	69 254	71 337	67 540	68 440	66 619	-2.7%	-3.3%	-0.7%
Charges exceptionnelles (frais financiers...)	160	325	110	231	132	145	9.3%	-9.8%	-2.0%
Charges de fonctionnement hors intérêts	69 076	69 580	71 448	67 771	68 572	66 764	-2.6%	-3.3%	-0.7%
Intérêts de la dette	2 011	2 034	1 923	1 749	1 583	1 425	-10.0%	-29.2%	-6.7%
Charges de fonctionnement	71 088	71 613	73 371	69 520	70 155	68 189	-2.8%	-4.1%	-0.8%

(*) Retraité

(**) 2015/2014 : dont Subvention Office de Tourisme (-499 k€), 48h auto (-50 k€), Subv. except. Commémoration Centenaire 14-18 (-36 k€), MOPO (-25 k€)...

L'analyse de la période 2010-2015 démontre une maîtrise des **dépenses de fonctionnement**, leur montant étant ramené de 71.088 millions d'euros à 68.189 millions d'euros fin 2015, soit **-4.1%**. **En moyenne**, leur évolution aura été de **-0,8%** par an.

Parmi les principaux postes de dépenses, les **charges à caractère général** sont contenues à **+0.2%** entre 2010 et 2015, **stable en moyenne annuelle**, passant de 14,356 millions d'euros en 2010 à **14.388 millions d'euros** en 2015, en raison essentiellement de la **maîtrise des dépenses ajustables** initiée au sein des services municipaux par la Ville pour compenser la perte de recettes liée à la baisse des dotations de l'Etat, entraînant une baisse de ce poste de **-9.9%** entre 2014 et 2015. S'y ajoutent la maîtrise des coûts de maintenance et d'entretien du patrimoine municipal ainsi que le retraitement comptable intervenu à partir de 2014 au sein du poste « énergie », en cohérence avec le suivi technique du service municipal gestionnaire. Les travaux d'entretien et de modernisation des bâtiments et équipements publics (cf. abaisseurs de tension et optimisation des contrats pour l'éclairage public)

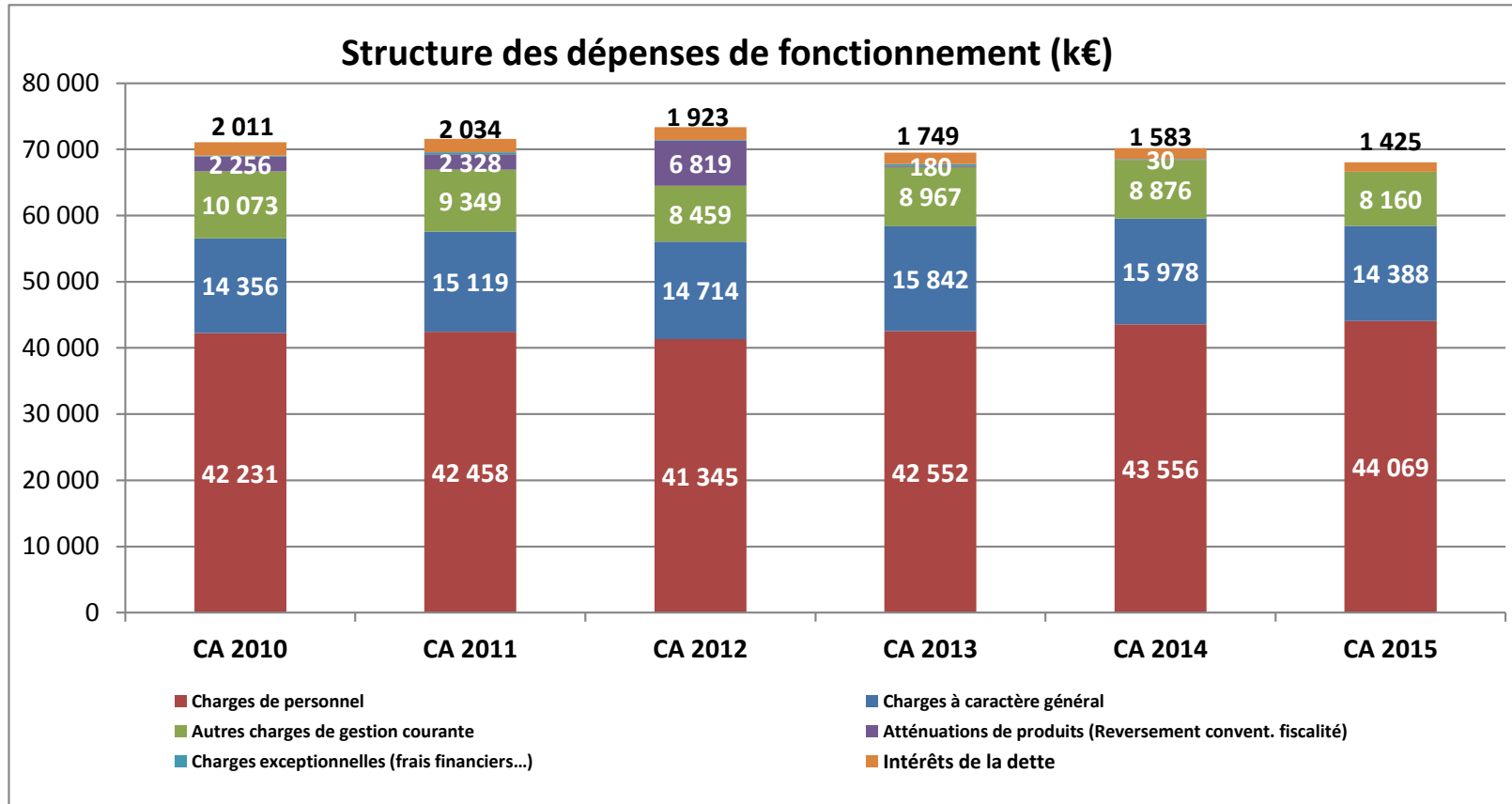
ajoutés à la douceur climatique récente expliquent pour partie les baisses observées sur le poste « énergie », indépendamment du retraitement comptable évoqué précédemment et des hausses de taxes subies par la Ville.

Principal poste des dépenses, les **charges de personnel** sont en augmentation de **+4.4%** sur la période 2010-2015, contre +6.1% sur la période précédente. Cette évolution correspond à une hausse moyenne annuelle de **+0.9%**, contre +1.2% précédemment, traduisant les efforts engagés par la Collectivité depuis quelques années pour maîtriser ces charges (non remplacement systématique des agents absents, réorganisation des services dans le cadre notamment de la mutualisation avec le Grand Troyes,...), indépendamment des réformes imposées par l'Etat (réformes catégorielles dont bénéficie le personnel territorial, nouveaux rythmes scolaires ayant obligé les collectivités à recruter du personnel afin de renforcer l'encadrement des nouvelles activités périscolaires, hausse des cotisations sociales...) ou des transferts de personnel intervenus entre la Ville, le Grand Troyes ou le CMAS. Cette évolution intègre enfin les effets du « Glissement vieillesse technicité – GVT », de l'ordre de +1.0%. Les dépenses de personnel s'établissent ainsi à **44.069 millions d'euros** en 2015 contre 42.231 millions d'euros en 2010. Au 31 décembre 2015, les dépenses de personnel ont représenté 715 euros par habitant.

Les **autres charges de gestion courante**, qui intègrent notamment les subventions versées aux associations et les contributions aux établissements publics administratifs (EPA Maison du Boulanger, Centre municipal d'action sociale) sont en baisse de **-19.0%** sur la période, passant de 10.073 millions d'euros à **8.160 millions d'euros**. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution de la contribution au S.D.E.A., fluctuante selon le rythme des travaux confiés au syndicat mais aussi par la baisse des crédits fléchés sur le secteur associatif liée essentiellement à l'évolution du statut de l'office du tourisme, devenu établissement public du Grand Troyes, qui apporte désormais son soutien financier en lieu et place de la Ville (499 000 €). Ont par ailleurs été versées en 2014 des subventions exceptionnelles non reconduites en 2015 (Commémorations du début de la Grande Guerre, Maison de l'outil et de la pensée ouvrière...). Il convient également de noter que l'évolution observée sur le secteur associatif ne prend pas en compte la valorisation des aides indirectes apportées par la Collectivité aux différentes associations (prêts de matériel, mise à disposition de salles, de moyens humains...). Comme indiqué en 2014, l'évolution inverse constatée sur les lignes « contributions aux EPA » et « Subventions de fonctionnement aux-associations » s'explique par la comptabilisation à compter de 2011 de la participation financière à la Maison du Boulanger sur la ligne « contribution aux EPA » et non plus sur celle des « subventions ». Après retraitement et réintégration de la contribution versée à l'EPA « Maison du Boulanger » dans le poste « contributions » sur l'ensemble de la période, les contributions et les subventions versées sont en évolution moyenne respectivement de +1.0% et -5.9%.

Les **intérêts de la dette** (dette propre du Budget principal), imputés en section de fonctionnement, sont quant à eux ramenés de 2,011 millions d'euros à **1.425 million** d'euros, soit **-29.2%** et **-6.7% en moyenne** annuelle, traduisant la politique de désendettement en même temps que la gestion active de sa dette par la Ville, laquelle profite du contexte encore très favorable observé depuis plusieurs exercices sur les marchés financiers (niveaux historiquement bas des taux d'intérêts et dans une moindre mesure des marges bancaires).

Le graphique ci-dessous reprend l'**évolution des différentes composantes des dépenses de fonctionnement de la Ville** sur la période 2010-2015.



B – SECTION D'INVESTISSEMENT

							MOYENNE 2010/2015		
K€	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	K€	€/hab	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	12 170	20 740	23 922	20 467	16 976	14 779	18 176	291.1	100.0%
Dépenses d'équipement	11 939	20 297	19 715	19 226	12 770	12 681	16 105	257.9	88.6%
Dépenses directes d'équipement	10 859	19 503	17 716	15 818	10 840	10 916	14 275	228.6	78.5%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	1 080	794	1 999	3 408	1 930	1 765	1 829	29.3	10.1%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	0	319	3 074	1 187	4 108	1 630	1 720	27.5	9.5%
Dépenses financières d'inv.	231	124	1 133	54	97	468	351	5.6	1.9%
Dép d'inv hors annuité en capital	12 170	20 740	23 922	20 467	16 976	14 779	18 176	291.1	100%
Epargne nette	3 076	4 297	5 420	5 343	3 346	5 161	4 440	71.1	24.4%
Ressources propres d'inv. (RPI)	6 722	5 119	5 328	3 092	3 664	3 504	4 572	73.2	25.2%
FCTVA	3 353	1 499	2 583	2 357	2 368	1 638	2 300	36.8	12.7%
<i>Produits des cessions (*)</i>	2 976	3 064	983	67	491	250	1 305	20.9	7.2%
Diverses RPI	393	557	1 761	668	805	1 616	966	15.5	5.3%
Autres recettes d'investissement	3 415	4 557	7 610	5 549	6 525	4 375	5 339	85.5	29.4%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	1	40	3 060	1 295	3 389	2 467	1 709	27.4	9.4%
Fonds affectés (amendes,...)	906	1 069	1 096	1 102	1 087	1 031	1 048	16.8	5.8%
Subventions	2 508	3 449	3 454	3 152	2 050	877	2 582	41.3	14.2%
Emprunt	5 000	7 000	6 500	5 000	4 000	3 000	5 083	81.4	28.0%
Financement de l'investissement	18 213	20 974	24 858	18 984	17 535	16 040	19 434	311.3	107%

(*) Pour information, réalisations constatées en fonctionnement, conformément à l'instruction M14, et retraitées en investissement en analyse financière

Le tableau qui précède permet de mettre en perspective le montant des **dépenses d'investissement** réalisées sur la période avec les différentes recettes ayant contribué à leur financement. Le montant moyen de ces dépenses s'établit à **18.176 millions d'euros**, représentant 291.1 € par habitant entre 2010 et 2015. Hors dépenses financières d'investissement (avance du Budget principal au Budget annexe de l'ORI, annulations de titres... pour 468 000 €), les dépenses d'investissement ont été constituées à 88.6% de dépenses directes d'équipement et à 9.5% des dépenses liées à des opérations pour compte de tiers (axe Chomedey-Vanier, requalification des quais). L'analyse de la **structure des recettes** montre que ces investissements ont été financés à hauteur de 28.0% en moyenne par emprunt, soit 81.4 € par habitant, contre 94.4 € par habitant sur la période 2009-2014. Ce chiffre confirme la maîtrise de l'endettement de la Ville sur la période. L'autofinancement (épargne nette) représente quant à lui 24.4% en moyenne sur la période, soit un montant de 4.440 millions d'euros, contre 18.9% entre 2009 et 2014, conformément à la volonté affichée de

la Ville d'améliorer l'autofinancement des différentes opérations portées par la Collectivité dans le contexte de baisse des participations extérieures et de maîtrise de son endettement.

La Ville aura par ailleurs mobilisé des **ressources propres** (FCTVA, produits des cessions...) à hauteur de **25.2%**, contre 29.4% en moyenne pour les autres recettes d'investissement, dont les subventions d'équipement obtenues des différents partenaires financiers (Etat, collectivités locales...), ramenées de 15.6% entre 2009 et 2014 à 14.2% sur la période 2010-2015.

Le tableau suivant détaille la **structure de chacun des postes** cités précédemment et permet de mesurer leur **poids respectif dans les dépenses et les recettes d'investissement** ainsi que **l'évolution** de ce dernier sur la période.

K€	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dépenses d'investissement hors dette	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Dépenses d'équipement	98.1%	97.9%	82.4%	93.9%	75.2%	85.8%
Dépenses directes d'équipement	89.2%	94.0%	74.1%	77.3%	63.9%	73.9%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	8.9%	3.8%	8.4%	16.7%	11.4%	11.9%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	0.0%	1.5%	12.9%	5.8%	24.2%	11.0%
Dépenses financières d'inv.	1.9%	0.6%	4.7%	0.3%	0.6%	3.2%
Dép d'inv hors annuité en capital	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Epargne nette	25.3%	20.7%	22.7%	26.1%	19.7%	34.9%
Ressources propres d'inv. (RPI)	55.2%	24.7%	22.3%	15.1%	21.6%	23.7%
FCTVA	27.6%	7.2%	10.8%	11.5%	13.9%	11.1%
Produits des cessions	24.5%	14.8%	4.1%	0.3%	2.9%	1.7%
Diverses RPI	3.2%	2.7%	7.4%	3.3%	4.7%	10.9%
Autres recettes d'investissement	69.1%	55.7%	59.0%	51.5%	62.0%	49.9%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	0.0%	0.2%	12.8%	6.3%	20.0%	16.7%
Fonds affectés (amendes,...)	7.4%	5.2%	4.6%	5.4%	6.4%	7.0%
Subventions	20.6%	16.6%	14.4%	15.4%	12.1%	5.9%
Emprunt	41.1%	33.8%	27.2%	24.4%	23.6%	20.3%

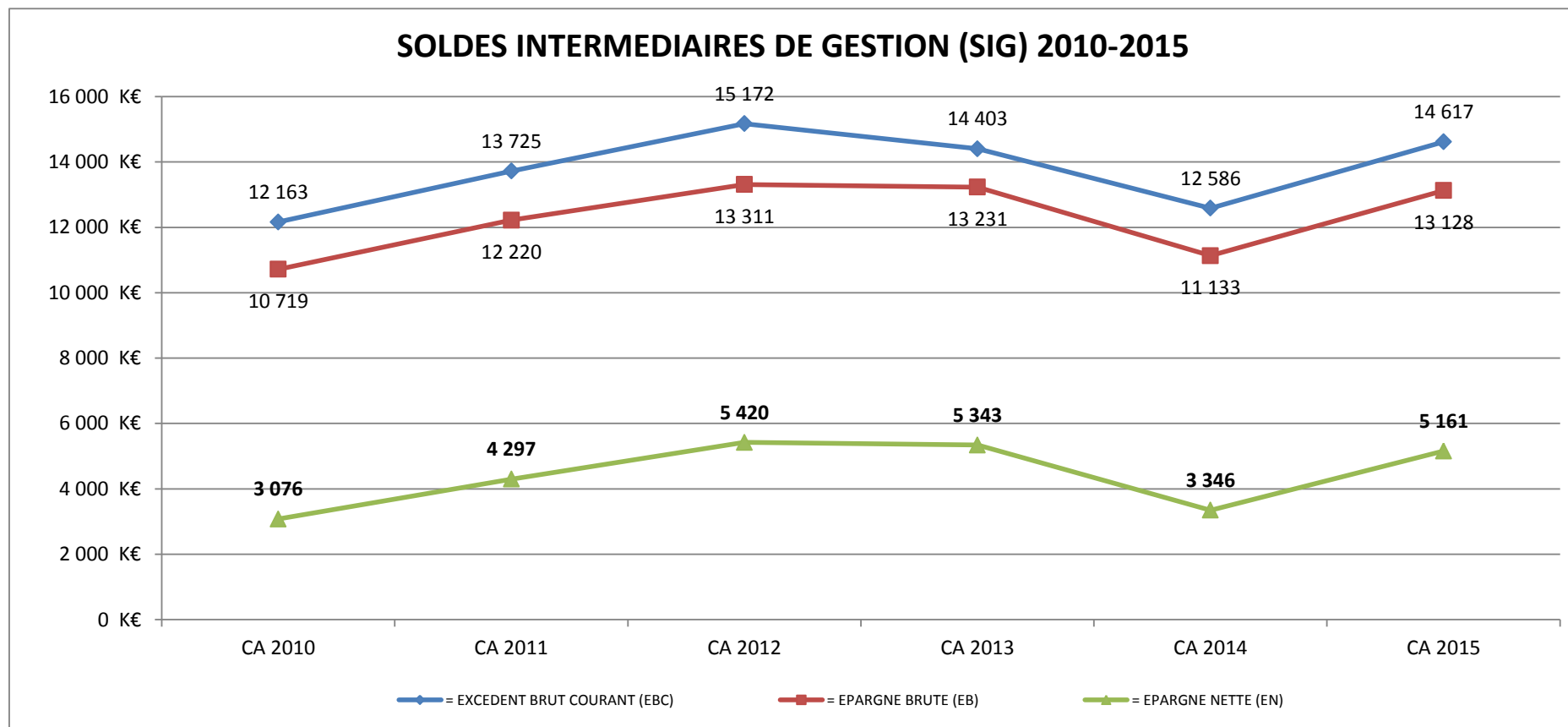
C – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

CHAINE DE L'EPARGNE (k€)	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Produits de fonctionnement courant	81 079	82 979	86 509	81 943	81 026	81 236
- Charges de fonctionnement courant	68 916	69 254	71 337	67 540	68 440	66 619
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	12 163	13 725	15 172	14 403	12 586	14 617
+ Solde exceptionnel large	567	529	61	578	129	-64
= Produits exceptionnels larges*	728	855	172	808	262	80
- Charges exceptionnelles larges*	160	325	110	230	133	145
= EPARGNE DE GESTION (EG)	12 730	14 254	15 233	14 980	12 715	14 553
- Intérêts	2 011	2 034	1 923	1 749	1 583	1 425
= EPARGNE BRUTE (EB)	10 719	12 220	13 311	13 231	11 133	13 128
- Capital	7 643	7 923	7 891	7 888	7 787	7 968
= EPARGNE NETTE (EN)	3 076	4 297	5 420	5 343	3 346	5 161

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

Les soldes intermédiaires de gestion permettent de décrire la constitution progressive des différentes épargnes, depuis l'excédent brut de fonctionnement, différence entre les dépenses et recettes de fonctionnement courant, jusqu'à l'épargne nette, ou autofinancement net, qui détermine la capacité de la collectivité à autofinancer ses investissements une fois l'annuité de la dette réglée. L'**autofinancement brut** (ou CAF brute), différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, intérêts de la dette inclus, passe de 10.719 millions d'euros à **13.128 millions d'euros** entre 2010 et **2015**. Après déduction du remboursement de la dette en capital, **l'épargne nette (CAF nette)** s'établit à **5.161 millions d'euros**, contre 3.076 millions euros en 2010, traduisant les efforts importants engagés par la Collectivité pour maîtriser ses charges et optimiser ses ressources de fonctionnement (respectivement -2.8% et +0.3% entre 2014 et 2015) et compenser la baisse des dotations de l'Etat. Cette épargne nette, fruit des efforts engagés sur la section de fonctionnement, permet à la Ville, conformément aux objectifs qu'elle s'est fixés, de préserver sa capacité à soutenir l'investissement public local dans le contexte d'atonie des financements extérieurs reçus décrit préalablement, tout en limitant le recours à l'emprunt.

Le graphique ci-dessous décrit l'évolution des différents soldes intermédiaires de gestion sur la période 2010 à 2015.



D – ANALYSE DE LA DETTE

Le tableau qui suit décrit l'évolution de l'encours de dette depuis le 1^{er} janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2015. Sont successivement l'encours de **dette propre du Budget principal**, de **dette totale du Budget principal incluant les flux depuis les Budgets annexes (BA)** dont la dette est intégrée à celle du Budget principal ainsi que celle **tous budgets confondus**, intégrant en plus la dette propre du Budget annexe du stationnement payant.

<i>En milliers d'euros</i>				
ANNEE	Dettes au 01/01/N	Rembt K	Emprunts nouveaux	Dettes au 31/12/N
Encours Budget principal - dette propre				
2005	75 618	6 863	5 449	74 204
2010	69 785	7 647	5 000	67 138
2015	58 149	7 968	3 000	53 182
<i>Rappel objectif P.A.M 2015</i>				58 182
Encours total Budget principal - dont dette des budgets annexes auprès du BP				
2005	80 949	8 289	7 000	79 660
2010	71 555	7 981	5 000	68 575
2015	58 787	8 117	3 000	53 670
<i>Rappel objectif P.A.M 2015</i>				58 670
Encours total tous budgets - dont dette propre du budget annexe Stationnement				
2005	80 949	8 289	7 000	79 660
2010	77 490	8 131	5 000	74 359
2015	63 900	8 304	3 000	58 597
<i>Rappel objectif P.A.M 2015</i>				63 597

<i>Ecart au 31/12/2010</i>		<i>Ecart au 31/12/2005</i>	
-13 956	-21%	-21 022	-28%
<i>soit</i>		<i>-5 000</i>	<i>-8.6%</i>

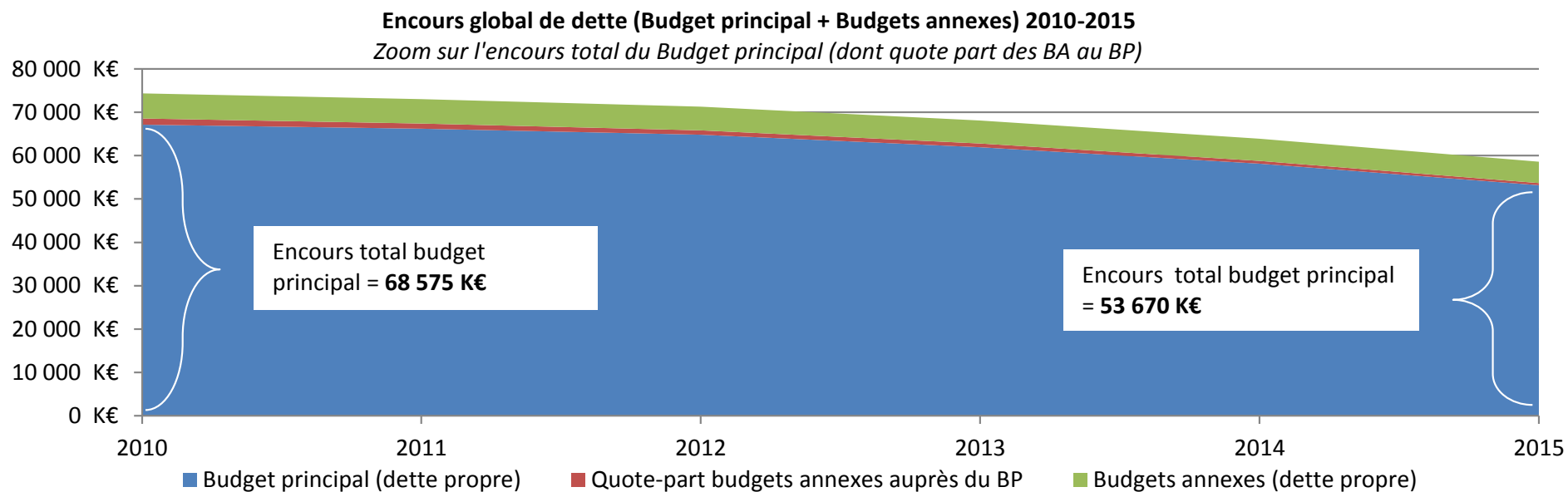
<i>Ecart au 31/12/2010</i>		<i>Ecart au 31/12/2005</i>	
-14 905	-22%	-25 990	-33%
<i>soit</i>		<i>-5 000</i>	<i>-8.5%</i>

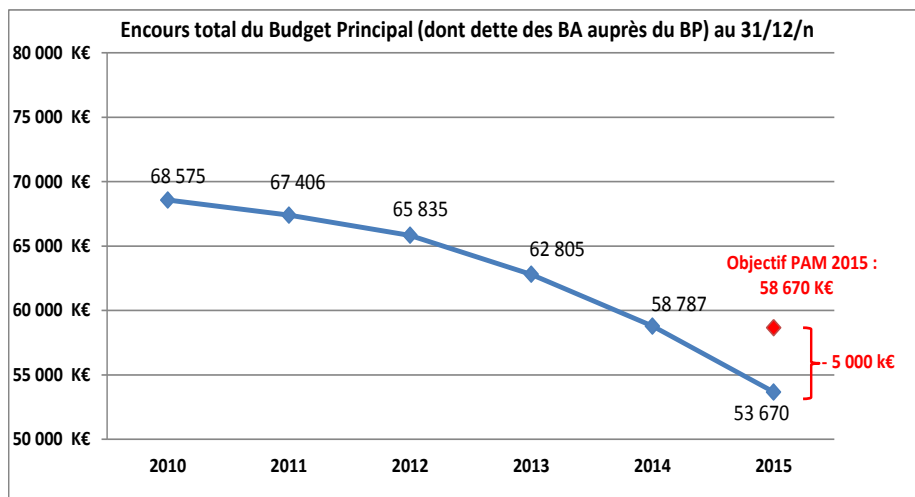
<i>Ecart au 31/12/2010</i>		<i>Ecart au 31/12/2005</i>	
-15 762	-21%	-21 063	-26%
<i>soit</i>		<i>-5 000</i>	<i>-7.9%</i>

L'encours de **dette totale du Budget principal (dont dette des Budgets annexes)** a été ramené de 79.660 millions d'euros au 31 décembre 2005 à **53.670 millions d'euros au 31 décembre 2015**, représentant une baisse de **- 25.990 millions d'euros (-33%)** sur cette période et **- 14.905 millions d'euros (-22%)** depuis le 31 décembre 2010.

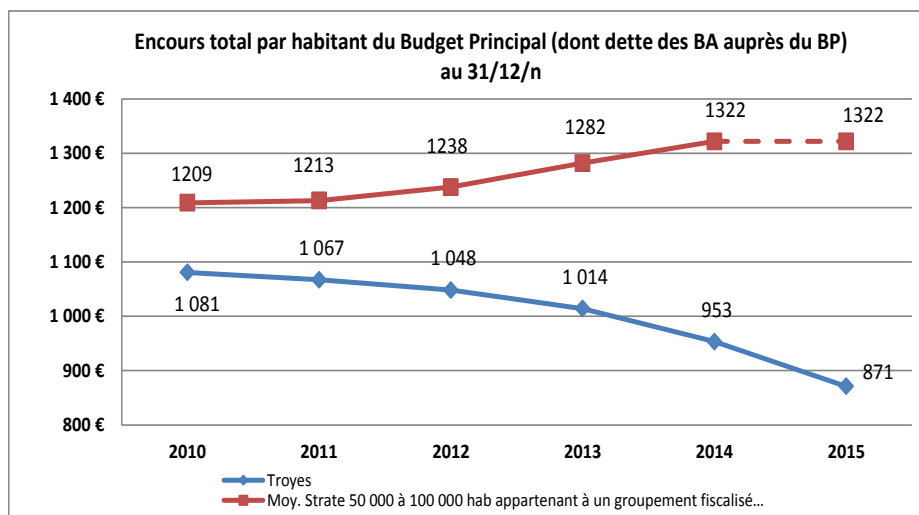
Cette évolution de l'encours de dette qui traduit le désendettement de la Ville observé **depuis 2005**, est rendue possible grâce au flux net d'emprunt observé sur la période, le remboursement du capital étant supérieur aux emprunts nouveaux.

Le graphique ci-dessous retrace l'**évolution de l'encours total de la dette tous budgets confondus** (Budget principal, quote-part des Budgets annexes sur le Budget principal et dette propre du Budget annexe du Stationnement payant) entre 2010 et 2015, **avec un zoom sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des BA)**. Il est rappelé qu'en termes de méthode, les Budgets annexes doivent par nature s'autoéquilibrer ou s'autofinancer, ce qui conduit généralement en analyse financière à retraiter les données de ces Budgets identifiés à part pour ne retenir que celles du Budget principal.



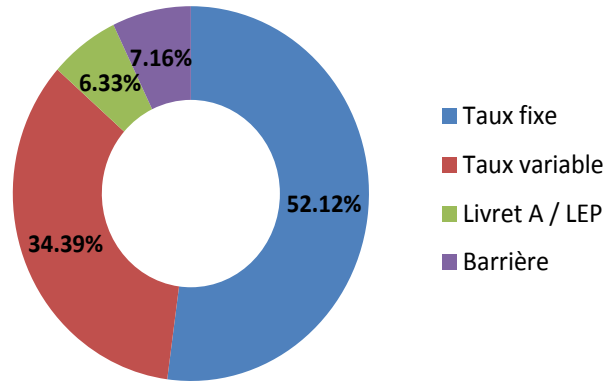


L'impact du désendettement sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes), est figuré dans le graphique ci-contre, lequel met également en évidence l'écart mentionné précédemment par rapport aux objectifs initiaux du PAM 2010-2020. L'encours total a ainsi été ramené de 68.575 millions d'euros à 53.670 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 au 31 décembre 2015, soit **-14.905 millions d'euros (-22%)**, et **-5 millions d'euros par rapport à l'objectif du PAM 2015-2020**.



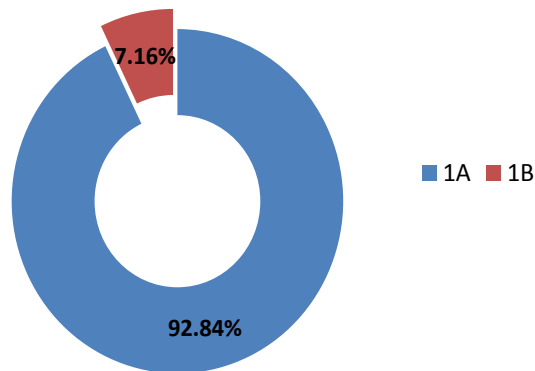
Autre conséquence directe du désendettement opéré par la Ville, **l'encours de dette total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes) par habitant**, a quant à lui été ramené de 1 081 euros au 31 décembre 2010 à **871 euros** au 31 décembre 2015, contre **1 322 euros** (1282 € en 2013, soit +3.1%) par habitant pour la **moyenne de la strate** (Source DGCL 2014), conformément aux anticipations figurant dans les documents de préparation du dernier budget (Rapport d'orientation budgétaire et rapport de présentation du budgets primitif).

CA 2015 - Structure de la dette du Budget principal

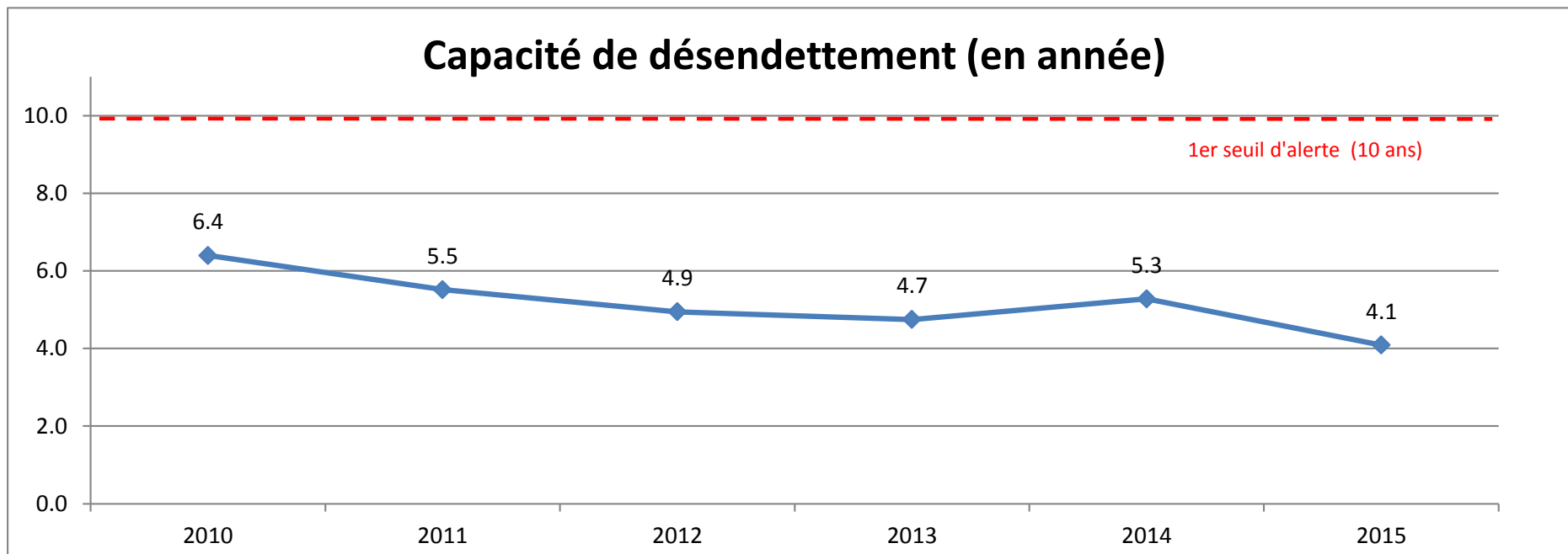


La structure de la dette permet d'identifier la répartition de la dette selon la nature des taux souscrits. Le diagramme circulaire ci-contre fait apparaître que l'encours de dette de la Ville est majoritairement détenu à taux fixe. S'agissant de la **structure de sa dette**, la Ville dispose d'un encours détenu majoritairement à **taux fixe**, dont 52.12% en « fixe fort » et 7.16% en produits à barrière de type taux fixes bonifiés sur Euribor, soit **59.28%** au total, offrant une bonne lisibilité sur les échéances futures ainsi que la sécurisation de l'encours global, le fixe étant synonyme de stabilité du taux payé. L'encours à **taux variable** représente **40.72%**, indexés sur des index monétaires courants de la zone euro et sur du Livret A / LEP, permettant à la Ville de profiter sur ces produits des taux de marchés encore historiquement bas.

CA 2015 - Encours de dette du Budget principal selon la Charte "Gissler"



Les choix de gestion opérés permettent par ailleurs un classement de **92.84%** (contre 88.76% en 2014) de l'encours total du Budget principal (49.827 millions d'euros) en **risque 1A** et **7.16%** (contre 11.24% en 2014) (3.843 millions d'euros) en **1B**, soit sur les risques les moins élevés de la **Charte de bonne conduite « Gissler »**. La totalité de l'encours de dette propre du Budget annexe Stationnement (4.927 millions d'euros) se situe quant à elle en risque 1A.



Au 31 décembre 2015, la Ville affiche une **capacité de désendettement**, qui s'analyse comme le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul excédent de fonctionnement et qui est déterminé par le rapport entre l'encours de dette (encours total de dette du Budget principal) et l'épargne brute, de **4 ans et 1 mois**, contre 5 ans et 3 mois en 2014. Cette évolution favorable à la Ville s'explique logiquement, compte tenu de ce qui précède, à la fois par la diminution de l'encours de dette et l'amélioration concomitante de l'épargne brute entre 2014 et 2015. A son plus bas niveau depuis 2010, la capacité de désendettement de la Ville se situe ainsi très en deçà du premier seuil d'alerte fixé à 10 ans, lui permettant de disposer de marges de manœuvre appréciables dans le cadre des investissements à venir.

Enfin, au 31 décembre 2015, le **taux moyen** de la dette est de **2.51%** (contre 2.70 % au 31 décembre 2014), sa **durée résiduelle moyenne** (durée restant avant l'extinction totale de la dette) s'établissant à **8 ans et 5 mois** (contre 8 ans et 8 mois au 31 décembre 2014).

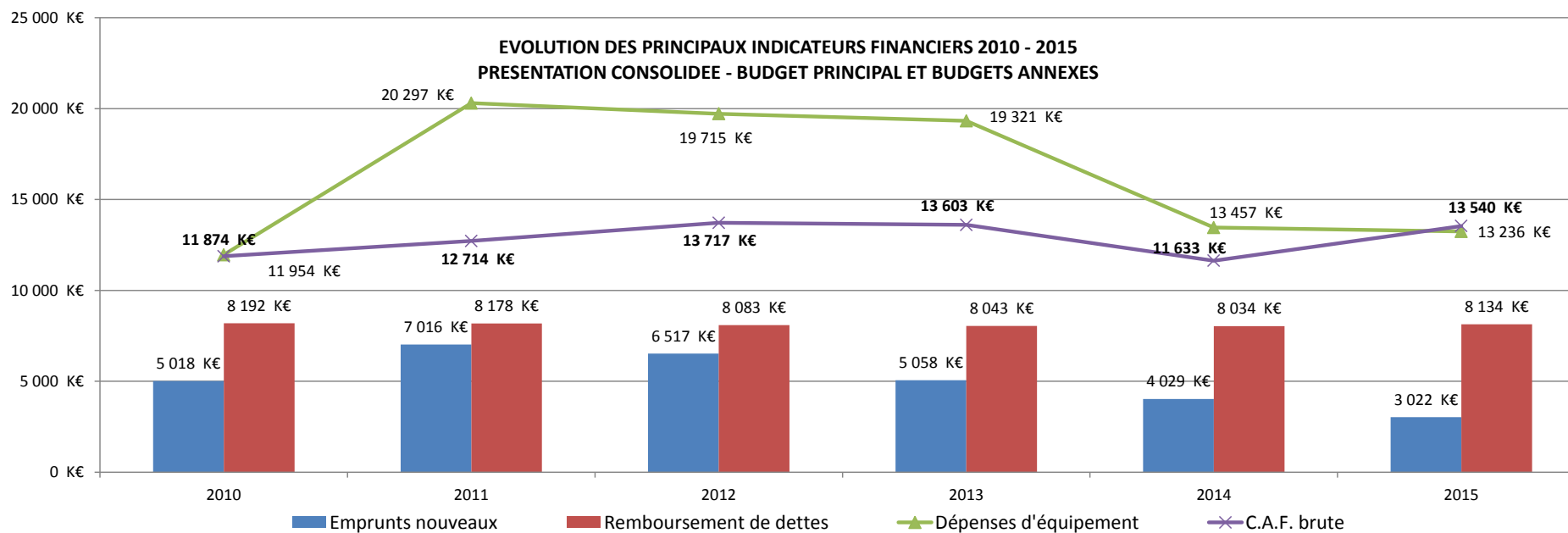
E – RATIOS REGLEMENTAIRES D'ANALYSE FINANCIERE

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de l'ensemble des ratios financiers réglementaires depuis 2010 (en euro par habitant et en %) figurant à l'article R. 2313-1 du code général des collectivités territoriales. Les éléments y figurant confirment la **bonne santé financière de la Ville**, malgré le contexte contraint pesant sur les collectivités locales dans leur ensemble. C'est le cas en particulier de la **maîtrise des dépenses de fonctionnement courant** (ratio 1 « Dépenses réelles de fonctionnement par habitant » à 1 107 euros en 2015, contre 1 461 euros pour la moyenne de la strate ou des **ratios de dette** (ratios 5 « Encours de dette par habitant » et 10 « Encours de dette sur Recettes réelles de fonctionnement »), conformément à ce qui a été développé précédemment. Le niveau des dépenses d'équipement (ratio 4 « Dépenses d'équipement brut par habitant ») s'explique par la fin d'opérations programmées sur le précédent mandat et le démarrage, à ce stade du nouveau, d'opérations programmées à compter de 2014/2015. Le montant des charges de personnel rapporté aux dépenses réelles de fonctionnement (ratio n°7) doit être rapproché de l'évolution des charges développée au point A-2, les charges de fonctionnement (dénominateur du ratio) diminuant plus rapidement que celui des charges de personnel proprement dite. Ainsi, si la Ville avait des dépenses réelles de fonctionnement comparables à la moyenne de la strate (1 461 euros), ces dernières s'établiraient à 90.006 millions d'euros. Dans ce cas, les dépenses de personnel ne représenteraient que 49.0% des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville, contre 65% affichés au CA 2015, démontrant l'impact non négligeable de ces dépenses sur la lecture du ratio n°7.

	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Moy. Strate (*)
1 - Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	1 121	1 135	1 169	1 123	1 138	1 107	1 461
2 - Produit des impositions directes / Population	411	423	438	457	463	474	571
3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 337	1 377	1 396	1 338	1 327	1 324	1 554
4 - Dépenses d'équipement brut / Population	171	314	331	275	242	204	335
5 - Encours de dette (31/12) / Population	1 081	1 067	1 048	1 014	953	871	1 322
6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	330	333	343	357	356	353	273
7 - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	59%	59%	56%	61%	62%	65%	55%
8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	66%	80%	80%	81%	81%	73%	102%
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13%	23%	24%	21%	18%	15%	22%
10 - Encours de dette (31/12) / Recettes réelles de fonctionnement	81%	78%	75%	76%	72%	66%	85%

(*) Source DGCL - "Les finances des communes de 10 000 habitants et plus en 2014".
Communes appartenant à une CA à FPU

En conclusion, le **graphique** ci-dessous présente de manière synthétique **l'évolution consolidée (Budget principal et budgets annexes) de l'ensemble des indicateurs financiers** évoqués précédemment.



EXECUTION BUDGETAIRE 2015
TABLEAUX SYNTHETIQUES ET COMMENTAIRES

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	71 560 627.93	G	82 787 858.48	11 227 230.55
	Section d'investissement	B	24 093 608.11	H	24 527 038.06	433 429.95
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	4 334 004.17	4 334 004.17
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	5 358 642.63	J (si excédent)		-5 358 642.63
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	101 012 878.67	=G+H+I+J	111 648 900.71	10 636 022.04
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016	Section de fonctionnement	E	170 713.89	K	13 113.00	-157 600.89
	Section d'investissement	F	7 118 416.15	L	1 898 129.67	-5 220 286.48
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015		=E+F	7 289 130.04	=K+L	1 911 242.67	-5 377 887.37
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	71 731 341.82	=G+I+K	87 134 975.65	15 403 633.83
	Section d'investissement	=B+D+F	36 570 666.89	=H+J+L	26 425 167.73	-10 145 499.16
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	108 302 008.71	=G+H+I+J+K+L	113 560 143.38	5 258 134.67
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2015		EXCEDENT	5 258 134.67			
RAPPEL AU 31/12/2014		EXCEDENT	4 155 697.67			

A – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE

Le compte administratif 2015 est analysé dans cette partie à l'aide des tableaux inspirés du document technique présenté dans un document séparé. Cette analyse portera sur l'exécution des sections de fonctionnement et d'investissement, en dépenses et en recettes.

Au préalable, le **tableau I** affiche une vision de l'ensemble du budget et du résultat comptable.

Ainsi, les **dépenses** affichent **71 560 627,93 €** en fonctionnement et **24 093 608,11 €** en investissement.

A ces dépenses, il convient d'ajouter d'une part, le déficit constaté en section d'investissement sur l'exercice 2014 pour un montant de **5 358 642,63 €** et d'autre part, les dépenses engagées non mandatées de **170 713,89 €** en fonctionnement et **7 118 416,15 €** en investissement.

Au total, **108 302 008,71 €** de **dépenses** ont été comptabilisées sur **l'exercice 2015**, soit **71 731 341,82 €** en fonctionnement et **36 570 666,89 €** en investissement.

En **recettes**, les réalisations de l'exercice s'élèvent pour le fonctionnement à **82 787 858,48 €** et à **24 527 038,36 €** pour l'investissement.

Le résultat excédentaire de **4 334 004,17 €** en fonctionnement vient s'ajouter aux réalisations de l'exercice avec les engagements financiers reçus mais non mandatées pour **13 113,00 €** en fonctionnement et **1 898 129,67 €** en investissement.

Au total, les **recettes** enregistrent pour **2015** un montant de **113 560 143,38 €**, et par conséquent le résultat cumulé s'élève à **5 258 134,67 € au 31/12/2015**, contre **4 155 697,67 €** au 31/12/2014.

Les tableaux à suivre reprennent de façon détaillée les éléments de cette vue d'ensemble.

TABLEAU II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.2)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION
		MANDATS EMIS (1)	RESTES A REALISER AU 31/12	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 787 840,50	14 388 290,71	170 713,89	91,14%
achats de fournitures et prestations	7 096 465,93	6 712 060,04	16 929,06	94,58%
services extérieurs	8 335 718,57	7 335 116,33	153 784,83	88,00%
impôts et taxes	355 656,00	341 114,34		95,91%
012 CHARGES DE PERSONNEL	45 306 940,00	44 069 288,07		97,27%
permanents	42 215 648,00	41 286 593,64		97,80%
autres (dont vacataires et emplois d'insertion)	3 091 292,00	2 782 694,43		90,02%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	24 770,00	1 461,34		5,90%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 368 410,00	8 159 925,03		97,51%
contingents et participations	807 893,00	732 037,60		90,61%
subventions aux associations	2 612 072,00	2 596 727,90		99,41%
contributions aux EPA	4 120 750,00	4 120 750,00		100,00%
charges diverses	827 695,00	710 409,53		85,83%
<i>SOUS-TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</i>	<i>69 487 960,50</i>	<i>66 618 965,15</i>	<i>170 713,89</i>	<i>95,87%</i>
66 CHARGES FINANCIERES	1 631 010,00	1 450 378,72		88,93%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (2)	3 323 057,67	144 630,26		4,35%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	74 442 028,17	68 213 974,13	170 713,89	91,63%
TAUX DE REALISATION HORS 67 - Charges exceptionnelles				95,71%
023 Virement à la section d'investissement	9 303 115,00			
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 346 739,07	3 346 653,80		100,00%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	12 649 854,07	3 346 653,80		26,46%
TOTAL	87 091 882,24	71 560 627,93	170 713,89	82,17%
TAUX DE REALISATION HORS 023 - Virement à la section d'investissement et HORS 67 - Charges exceptionnelles				95,90%

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits

(2) Dont résultat n-1 reporté

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le **tableau II** détaille les **dépenses de fonctionnement**, dépenses nécessaires afin d'assurer les missions des services publics.

Dans l'ordre du tableau, le premier poste concerne les **charges à caractère général**. Les achats de biens et prestations (matériels, matériaux, maintenance, ...), les services extérieurs (télécommunication, ...) et les impôts et taxes (taxes foncières, SACEM, ...) composent ce poste affiché à **91,14 %** des crédits ouverts.

De façon détaillée, le poste **services extérieurs** affiche un taux de réalisation à **88,00 %**, essentiellement dû à la rationalisation des dépenses, en cours d'exercice. En effet, certaines dépenses ont fait l'objet de nouvelles consultations, permettant ainsi de réduire la charge financière (marché de téléphonie, nettoyage des locaux, énergie, ...). De plus, des études prévues, non réalisées ou encore la non reconduction de contrats dont le besoin n'existe plus, ont permis de réduire le montant des dépenses prévisionnelles de ce poste.

Les **charges de personnel** pour un montant de **44 069 288,07 €**, se répartissent entre la rémunération des permanents pour **41 286 593,64 €** et les autres charges de personnel pour **2 782 694,13 €** (dont le recours aux vacataires et la participation de la Ville au Comité des œuvres sociales).

Les **atténuations de produits** comptabilisent, pour cette année uniquement, une régularisation du reversement de l'impôt spectacle 2014 au bénéfice du CMAS. Cet impôt réformé à compter de l'exercice 2015, ne taxe plus les événements sportifs, par conséquent aucun reversement n'est effectué sur cet exercice pour le CMAS.

Les **autres charges de gestion courante** pour un montant de **8 159 925,03 €** regroupent, notamment, la contribution au SDEA, et la participation aux salaires de la prévention spécialisée pour **732 037,60 €**, les subventions aux associations pour **2 596 727,90 €**, la contribution au CMAS (2 100 000 € dont 255 000 € pour le Budget des Foyers logements), à la Maison du Boulanger (1 998 000 €) et à l'Office de tourisme (sujétion de service public pour 22 750 €) pour un total de **4 120 750 €** et les charges diverses pour **710 409,83 €** composées des admissions en non-valeur (titres non recouvrables par le comptable) et des indemnités versées aux élus.

Ainsi, les **dépenses de gestion** courante ressortent ainsi à **66 618 965,15 €** soit 95,87 % des sommes prévisionnelles.

Les **charges financières**, correspondant aux intérêts de la dette totale du Budget principal (dont celle des Budgets annexes auprès du Budget principal). Après une baisse en 2012, 2013, et 2014, 2015 enregistre une nouvelle diminution par rapport à 2014 de 10%. Ainsi le montant 2014 s'établit-il à **1 450 378,72 €** (1 424 965 €, hors dette des Budgets annexes auprès du Budget principal), soit 88,93 % seulement du besoin initial.

Les **charges exceptionnelles** sont généralement des dépenses dont le besoin intervient en cours d'exercice et dont l'origine est due à une régularisation comptable. Le décalage entre les crédits ouverts et les crédits employés provient du fait que le reliquat du résultat 2014 est inscrit sur cette ligne au moment du Budget supplémentaire.

Le montant des **dépenses réelles de fonctionnement** s'élève ainsi pour 2015 à **68 213 974,13 €** avec un taux de réalisation corrigé des dépenses exceptionnelles de **95,71 %**.

Après constatation des écritures d'ordre pour **3 346 653,80 €**, le total **des dépenses de fonctionnement**, affiche un montant pour **2015 de 71 560 627,93 €** soit une baisse de 3,24 % par rapport à 2014, en cohérence avec les efforts de gestion menés afin de compenser la baisse des recettes issues de la diminution des dotations de l'Etat.

Les **deux graphiques** suivants présentent le détail des chapitres 011 et 65 qui regroupent, hormis les dépenses de personnel (012), l'essentiel des dépenses de fonctionnement.

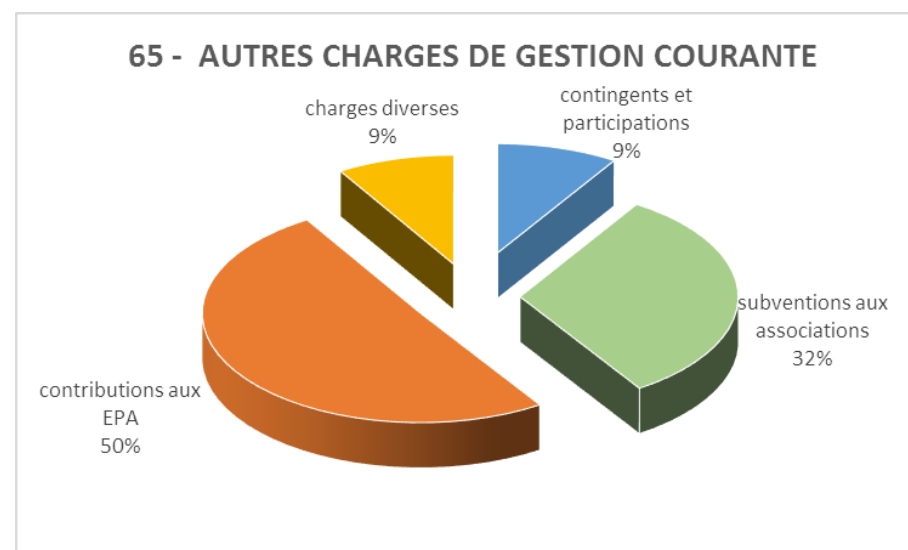
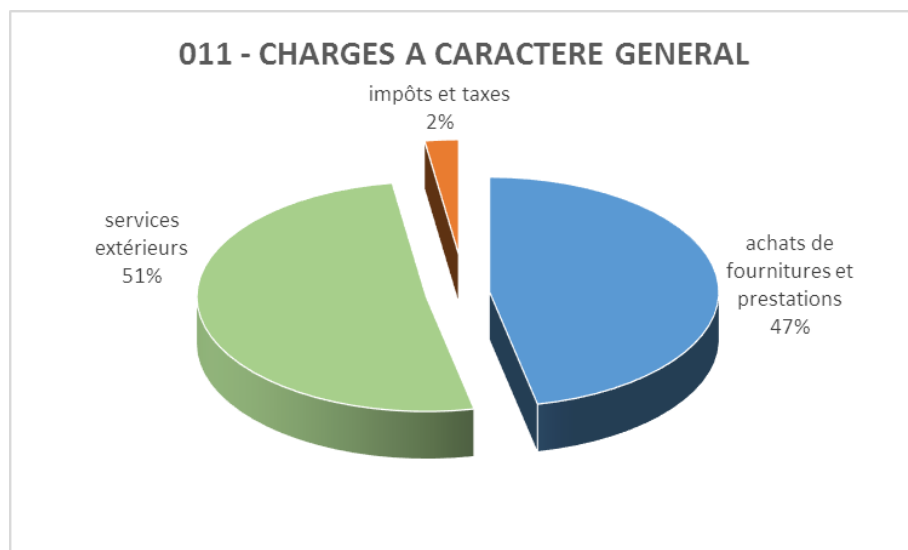


TABLEAU III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.2)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION
		TITRES EMIS (1)	RESTES A REALISER AU 31/12	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	40 000,00	34 650,59		86,63%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	6 960 130,00	6 840 942,49		98,29%
utilisation du domaine	1 260 170,00	1 221 817,99		96,96%
services à caractère culturel	825 500,00	790 767,10		95,79%
services à caractère sportif et de loisirs	635 000,00	574 062,26		90,40%
services à caractère social	1 395 000,00	1 395 619,49		100,04%
services à caractère périscolaire et d'enseignement	1 068 090,00	1 021 286,25		95,62%
autres produits	1 776 370,00	1 837 389,40		103,44%
73 IMPOTS ET TAXES	42 443 600,00	42 834 761,81		100,92%
impôts locaux	28 875 800,00	29 198 683,00		101,12%
autres impôts et taxes	2 699 000,00	2 767 271,81		102,53%
dotations GT	10 868 800,00	10 868 807,00		100,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	30 269 019,00	30 176 786,01	13 113,00	99,70%
dotation globale de fonctionnement et DSU	20 847 900,00	20 835 267,99		99,94%
autres dotations	169 850,00	139 328,00		82,03%
allocations de compensation et péréquation	3 693 515,00	3 840 620,40		103,98%
subventions et participations	5 557 754,00	5 361 569,62	13 113,00	96,47%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 294 140,00	1 349 281,15		104,26%
revenus des immeubles	1 006 820,00	1 057 952,07		105,08%
redevances versées par les délégataires de services	287 320,00	291 329,08		101,40%
SOUS-TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	81 006 889,00	81 236 422,05	13 113,00	100,28%
76 PRODUITS FINANCIERS	25 420,00	25 424,56		100,02%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	364 635,00	330 494,36		90,64%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	81 396 944,00	81 592 340,97	13 113,00	100,24%
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 360 934,07	1 195 517,51		87,85%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 360 934,07	1 195 517,51		87,85%
TOTAL	82 757 878,07	82 787 858,48	13 113,00	100,04%
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 334 004,17			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits

Le **tableau III** présente, de façon analogue aux dépenses, les recettes de fonctionnement. Il s'agit des ressources venant financer la totalité des charges observées ci-avant.

Le premier poste, **atténuations de charges**, pour **34 650,59 €** enregistre les régularisations des sommes trop versées à des tiers.

L'ensemble des redevances perçues sur les usagers correspondant à l'utilisation des services publics mis à dispositions par la Ville sont regroupés au sein des **produits des services et du domaine**. En 2015, **6 840 942,49 €** ont été titrés, à hauteur de 98,29 % des recettes envisagées.

Le produit des **impôts et taxes pour 2015** est de **42 834 761,81 €**. Dans le détail, les impôts locaux (les trois taxes « ménages » : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) comptabilisent **29 198 683,00 €**, les autres impôts et taxes (droit de mutation, taxe sur l'électricité, ...) affichent **2 767 271,81 €** et enfin les dotations du Grand Troyes (attribution de compensation, fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, dotation de solidarité communautaire) totalisent **10 868 807,00 €**.

Les Dotations et participations, versées par l'Etat et les autres partenaires (notamment la Caisse d'allocations familiales de l'Aube) s'élèvent en 2015 à **3 0176 786,01 €**. Venant de l'Etat, **20 835 267,99 €** ont été encaissés au titre de la **dotation globale de fonctionnement** et **3 840 620,40 €** sont relatifs aux **allocations de compensation et de péréquation**. Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales, contribue au financement des services publics à caractère familial (crèche, accueil de mineur, ...) pour 3 928 141 €, ainsi les subventions et participations s'élèvent en 2015 à **5 361 569,02 €**.

Les **autres produits de gestion courante**, sont constitués essentiellement des revenus de mise à disposition du patrimoine immobilier de la collectivité mais aussi et des délégations de service public (camping municipal et eau potable) pour un montant total de **1 349 281,15 €**.

Au total, avec un taux de réalisation de plus de 100 % les **recettes de gestion courante** atteignent **81 236 422,05 €** en 2015.

Après ajout des produits financiers et exceptionnels (cessions d'immobilisations), les **recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à **81 592 340,97 €**.

Enfin après intégration des opérations comptables de transferts entre sections, le montant **total des recettes de fonctionnement** ressort à **82 787 858,48 €** en 2015, avec une nouvelle baisse de 0,61 % par rapport à 2014.

Les **trois graphiques** suivants permettent de détailler la répartition de ces recettes, en fonction de leur provenance.

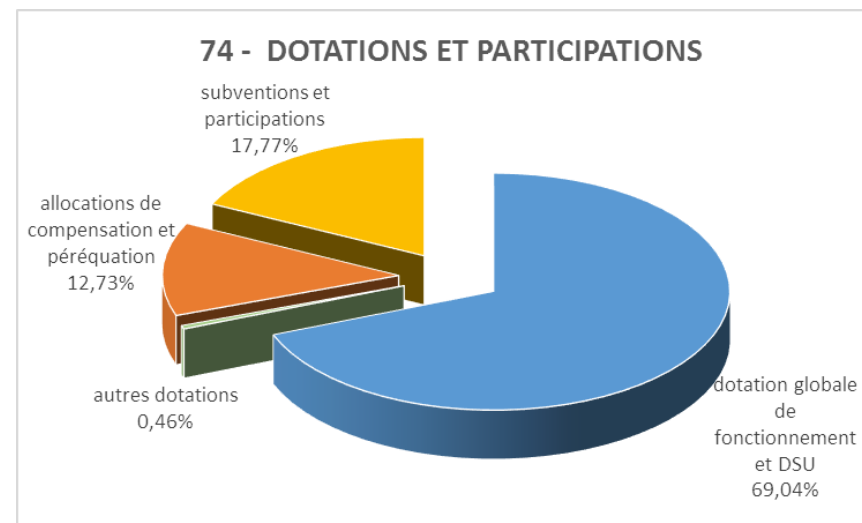
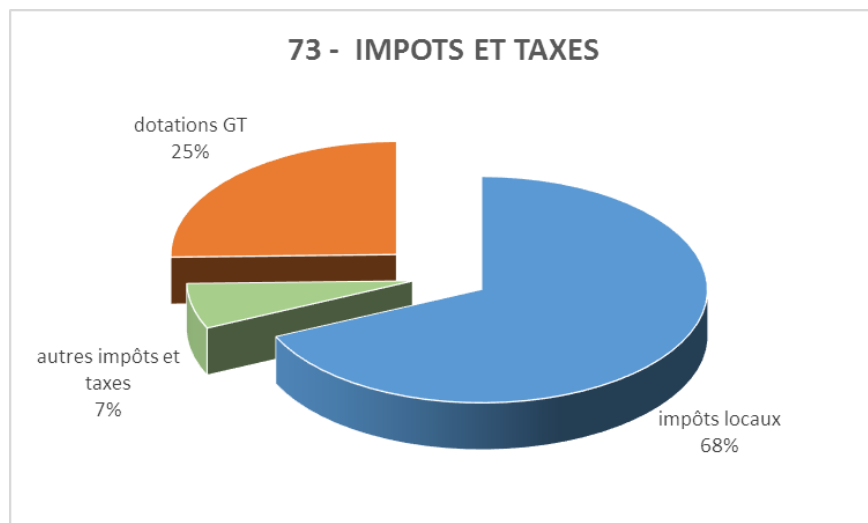
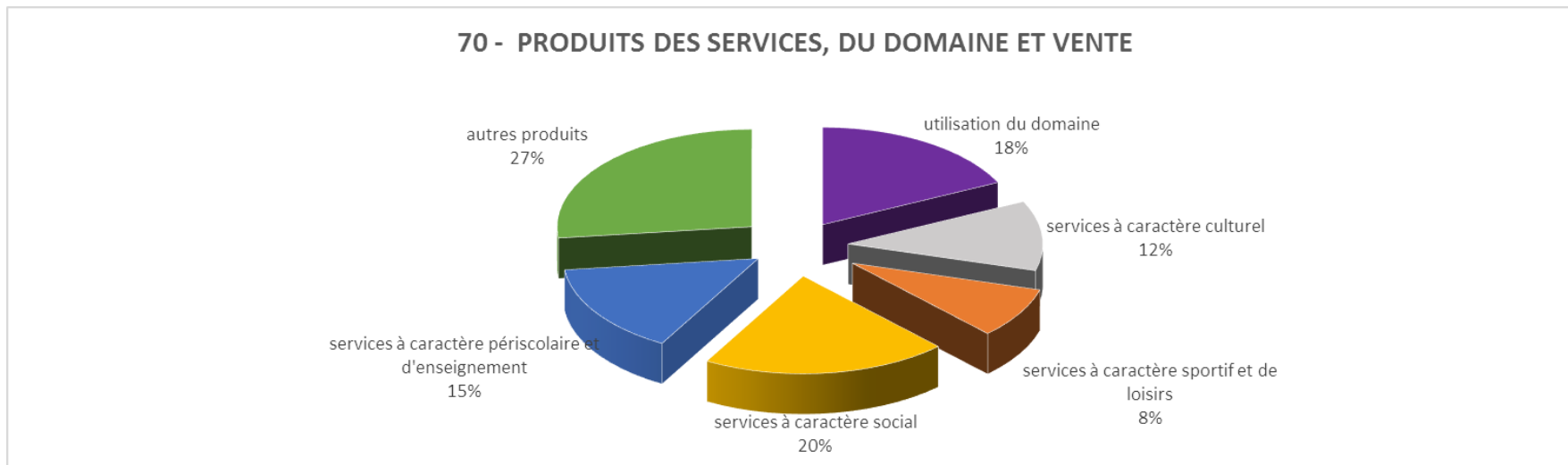


TABLEAU IV - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(d'après le document technique du CA 2015 - tableau II A.3)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		MANDATS EMIS	RESTES A REALISER AU 31/12	/ MANDATS EMIS	/ MANDATS EMIS + RàR
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	750 367,94	342 793,56	229 388,74	45,68%	76,25%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 144 646,97	1 764 528,65	2 356 918,86	42,57%	99,44%
aux organismes publics	3 298 729,20	1 428 590,12	1 852 056,53	43,31%	
aux personnes privées	845 917,77	335 938,53	504 862,33	39,71%	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 801 156,16	3 557 492,03	488 374,69	74,10%	84,27%
terrains et bâtiments	2 258 324,59	1 619 007,23	131 425,17	71,69%	
matériels et mobilier	2 459 856,07	1 860 548,65	356 949,52	75,64%	
autres	82 975,50	77 936,15		93,93%	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	11 223 492,55	7 016 032,80	2 748 631,47	62,51%	87,00%
bâtiments	6 508 497,75	3 649 044,14	1 699 500,69	56,07%	
voirie	2 517 819,34	1 864 623,45	548 691,99	74,06%	
aménagement urbain	2 018 975,46	1 396 128,00	468 762,79	69,15%	
autres	178 200,00	106 237,21	31 676,00	59,62%	
SOUS-TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	20 919 663,62	12 680 847,04	5 823 313,76	60,62%	88,45%
10 DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 268 360,00	209 928,00	1 058 428,00	16,55%	100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	19 360,00	9 354,72	7 000,00	48,32%	84,48%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 196 200,00	8 134 321,85		61,64%	61,64%
Emprunts en Euros	8 117 120,00	8 117 071,24		100,00%	
Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	5 046 080,00			0,00%	
Dépôts et cautionnements	33 000,00	17 250,61		52,27%	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	250 400,00	231 741,11		92,55%	92,55%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	14 734 320,00	8 585 345,68	1 065 428,00	58,27%	65,50%
45..1 Total des opé. Pour compte de tiers	1 933 233,59	1 629 754,88	229 674,39	84,30%	96,18%
Aménagements av. Chomedey / Vanier - mandat Grand Troyes	1 792 484,50	1 591 625,91	158 311,55		
Aménagements pistes cyclables - mandat Grand Troyes	98 749,09	38 128,97	29 362,84		
Voie et arrêts de bus rue Kléber - mandat Grand Troyes	42 000,00		42 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	37 587 217,21	22 895 947,60	7 118 416,15	60,91%	79,85%
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 360 934,07	1 195 517,51		87,85%	87,85%
041 Opérations patrimoniales	2 150,00	2 143,00		99,67%	99,67%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 363 084,07	1 197 660,51		87,86%	87,86%
TOTAL	38 950 301,28	24 093 608,11	7 118 416,15	61,86%	80,13%
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	5 358 642,63				

C – SECTION D'INVESTISSEMENT

Après le fonctionnement, le **tableau IV** reprend l'exhaustivité des dépenses d'investissement selon un détail par chapitre.

Les **immobilisations incorporelles** enregistrent les dépenses relatives aux études liées aux programmes d'investissement et les achats de logiciel. Ce chapitre affiche en 2015 un montant de **342 793,56 €**.

Les subventions d'équipement sont destinées à financer, d'une part, les dépenses d'investissement d'éclairage public effectuées par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube, et d'autre part, les subventions aux propriétaires s'inscrivant dans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), restaurant leur patrimoine immobilier conformément aux prescriptions de ladite opération. Au total les subventions d'équipement s'élèvent à total de **1 764 528,65 €** en 2015.

Les **immobilisations corporelles** du chapitre 21, affichées à **3 557 492,03 €**, se rapportent essentiellement au renouvellement du mobilier, du matériel informatique, des installations techniques ou encore des véhicules administratifs ou techniques ou encore à des travaux sur terrains ou bâtiments.

Les **immobilisations en cours** (chapitre 23) enregistrent, pour **7 016 032,80 €**, les travaux d'investissement engagés sur la commune sur plusieurs années. Ainsi, ce chapitre a constaté en 2015, des rénovations de groupes scolaires, des modernisations de terrains et bâtiments sportifs mais aussi la poursuite des opérations de voirie, de réaménagements des bâtiments communaux ou encore de la restauration du patrimoine classé.

En ce qui concerne, les dépenses relatives à la **dette**, afin d'obtenir une lecture cohérente, il convient de ne pas intégrer à l'analyse la somme afférente aux lignes de trésorerie, présente pour le même montant en recettes (**5 046 080 €**). Ainsi, en 2015, les dépenses de remboursement du capital de la dette s'arrêtent à **8 117 071,24 €**, inférieur au montant appelé sur l'exercice, permettant ainsi à la collectivité de se désendetter.

Après constatation des **opérations pour compte de tiers** et des **opérations d'ordre**, le montant total des **dépenses d'investissement** pour l'année **2015**, avec un taux de réalisation de **61,86 %** s'arrête à **24 093 608,11 €**. Ce taux est porté à **80,13 %** avec intégration des restes à réaliser (dépenses engagées pour lesquelles le service n'est pas fait).

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		TITRES EMIS	RESTES A REALISER AU 31/12	/ TITRES EMIS	/ TITRES EMIS + RàR
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 505 387.53	1 907 978.36	1 596 863.54	54.43%	99.98%
Etat - ANRU	1 087 594.50	461 350.84	711 863.07	42.42%	
Région	148 171.28	112 926.50	39 508.78	76.21%	
Département	175 311.00	51 393.00	108 640.00	29.32%	
Grand Troyes	475 469.52	88 514.94	394 815.71	18.62%	
FEDER	257 178.23	94 713.27	125 118.12	36.83%	
Autres	363 363.00	100 770.81	216 917.86	27.73%	
Amendes de police	998 300.00	998 309.00		100.00%	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 379 080.00	3 021 776.42		29.11%	29.11%
Emprunts en Euros	5 300 000.00	3 000 000.00		56.60%	
Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	5 046 080.00			0.00%	
Dépôts et cautionnements	33 000.00	21 776.42		65.99%	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100.02			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 980.00	7 373.24			
SOUS-TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	13 886 447.53	4 937 228.04	1 596 863.54	35.55%	47.05%
10 DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	3 258 430.00	3 224 713.03		98.97%	98.97%
FCTVA	1 800 000.00	1 638 174.41		91.01%	
Avance Plan de relance FCTVA	1 058 430.00	1 058 428.00			
Taxe locale d'équipement / Taxe d'Aménagement	400 000.00	528 110.62		132.03%	
1068 EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	10 399 894.20	10 399 894.20		100.00%	100.00%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	149 530.00	149 533.33		100.00%	100.00%
024 PRODUITS DES CESSIONS	1 120 695.00			0.00%	0.00%
SOUS-TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	14 928 549.20	13 774 140.56		92.27%	92.27%
45..2 TOTAL DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	2 841 943.11	2 466 872.66	301 266.13	86.80%	97.40%
Aménagt av. Chomedey / Vanier - mandat Grand Troyes	2 654 519.99	2 403 239.97	208 732.98		
Aménagts pistes cyclables - mandat Grand Troyes	133 089.97	63 632.69	38 200.00		
Voie et arrêts de bus rue Kléber - mandat Grand Troyes	42 000.00		42 000.00		
Travaux effectués d'office (gestion des périls)	12 333.15		12 333.15	0.00%	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	31 656 939.84	21 178 241.26	1 898 129.67	66.90%	72.90%
021 Virement de la section de fonctionnement	9 303 115.00			100.00%	100.00%
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 346 739.07	3 346 653.80		99.67%	99.67%
041 Opérations patrimoniales	2 150.00	2 143.00		26.47%	26.47%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12 652 004.07	3 348 796.80			
TOTAL	44 308 943.91	24 527 038.06	1 898 129.67	55.35%	59.64%
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement et hors 024 - Cessions				72.38%	77.98%

Le tableau V présente les recettes de la section d'investissement, à l'instar des autres tableaux, celui-ci est détaillé par chapitre comptable.

Le premier poste recense les **subventions d'investissement** reçues, d'une part, des co-financeurs venant en diminution de la charge présentée dans le tableau précédent pour 909 669,36 € et, d'autre part, de l'Etat dans le cadre du produits des amendes de polices pour 998 309,00 €, soit une total de **1 907 978,36 €**

Par analogie aux dépenses, l'étude des recettes relatives à la dette ne doit pas tenir compte des opérations relatives aux lignes de trésorerie. Le **recours à l'emprunt** a donc été limité en 2015 à **3 000 000 €**, soit un flux de dette négatif (ou désendettement) de plus de **5 000 000 €**.

Les **immobilisations corporelles et immobilisation en cours** réalisées au chapitre 21 et 23 pour **7 473,26 €** sont la conséquence d'une régularisation comptable qui vise à annuler des mandats émis à tort sur le même chapitre en dépenses.

Les dotations et fonds divers intègrent **1 638 174,41 €** perçus au titre du Fonds de Compensation de la TVA (F.C.T.V.A.) et **528 110,62 €** au titre de la taxe aménagement. Le FCTVA étant perçu en N+1, en 2015, la caisse des dépôts et consignations permettait aux collectivités, en fonction du montant de leurs dépenses d'investissement, de recevoir une avance sur la dotation 2016. Ainsi, la Ville de Troyes a reçu une avance de 1 058 428,00 €, remboursable à hauteur de 50 % en 2016 et 50 % en 2017.

L'**excédent de fonctionnement capitalisé** de **10 399 894,20 €** provient de l'autofinancement dégagé en fonctionnement pour financer le déficit et les restes à réaliser d'investissement constatés au compte administratif 2014.

Les **produits des cessions** d'immobilisations ne font apparaître qu'une prévision puisque, conformément à la nomenclature de la comptabilité publique M14, les réalisations sont constatées en fonctionnement. Seules les plus ou moins-values sont transférées en investissement au travers des opérations d'ordre.

Après ajout de ces opérations d'ordre et des opérations pour compte de tiers les **recettes d'investissement** s'élèvent à **24 527 038,06 €** en **2015** soit un taux de réalisation 72,38 % qui passe à **77,98 %** après intégration des restes à réaliser (recettes notifiées non encore versées, donc en attente d'être titrées).

	PRINCIPAL	PATRIMOINE INDUSTRIEL	STATIONNEMENT PAYANT	OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT					
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	11 227 231	-22 617	626 190	-105 000	11 725 804
2 - RESULTAT REPORTE	4 334 004	6 764	946 022	0	5 286 790
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	15 561 235	-15 853	1 572 212	-105 000	17 012 594
II - INVESTISSEMENT					
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	433 430	27 481	-509 611	105 000	56 300
2 - RESULTAT REPORTE	-5 358 643	30 943	122 104	0	-5 205 596
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-4 925 213	58 424	-387 508	105 000	-5 149 296
III - RESULTAT GLOBAL	10 636 022	42 571	1 184 704	0	11 863 297
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)					
1 - FONCTIONNEMENT	-157 601				-157 601
2 - INVESTISSEMENT	-5 220 286		-527 379		-5 747 666
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-5 377 887	0	-527 379	0	-5 905 267
V - RESULTAT NET DE CLOTURE 2015	5 258 135	42 571	657 325	-	5 958 031
VI - RAPPEL 2014	4 155 698	37 707	946 022	0	5 139 427
% 2015 / 2014	26.53%	12.90%	-30.52%	-	15.93%

D – RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 - CONSOLIDATION AVEC LES BUDGETS ANNEXES

Trois services sont individualisés en budget annexe, le Patrimoine industriel, le Stationnement payant et l'Opération de Restauration Immobilière. Il convient à présent de consolider le budget principal avec ces trois budgets annexes.

Ainsi, le **tableau VI** offre-t-il une vue d'ensemble des résultats nets de clôture de tous les budgets de la Collectivité :

- **pour le budget annexe du Patrimoine Industriel** : l'excédent net de clôture pour 42 571 € comprend 15 853 € de déficit en fonctionnement et 58 424 € d'excédent en investissement ;
- **pour le budget annexe du stationnement payant** : le résultat net de clôture est arrêté à 657 325 €, dont 1 572 212 € d'excédent en fonctionnement, 387 508 € de déficit en investissement et déduction faite des 527 379 € en crédits nets reportés
- **pour le budget annexe de l'opération de restauration immobilière** : le résultat net de clôture est nul, 105 000 € sont constatés à la fois en déficit de fonctionnement et en excédent d'investissement. Si le résultat net de clôture se présente ainsi pour ce budget, c'est en raison d'une acquisition (105 000 €) pour laquelle la collectivité ne disposait pas de l'acte original signé. Les règles de la comptabilité imposent que cette dépense soit rattachée (dépense en fonctionnement sur ce type de budget) même en l'absence de l'écriture de stock (recette en fonctionnement et dépense en investissement).

Au final, le résultat net de clôture global de la collectivité s'élève à **5 958 031 €** en **2015**, contre 5 139 427 € en 2014, soit **+15.93%**.

Ainsi se présente donc le Compte Administratif 2015 soumis à votre approbation, conforme au Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier municipal.